

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le 19 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3<sup>ème</sup> ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 11 juillet 2022

Date affichage : 20 juillet 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19                      Présents : 12                      Votants : 12                      Pour : 12

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF, Marie BERNARD, et Claude NEREAU

**Etait excusés** : Sophie BRODUT, Nathalie CHATEFAU, Claire RAMBEAU-LEGER, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Lionel NORMANDIN et Gaëtan BUREAU

**Etait absent** : Marc LIONARD

**Madame Ghislaine GUILLEMAIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.**

**OBJET : Programme 55 – Convention de construction du 02 août 1988 avec la SEMIS**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que par convention de construction du 02 août 1988, la commune a confié à la SEMIS (Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge) la construction et l'exploitation de 4 logements locatifs sociaux.

Sur la base des comptes de l'opération arrêtés au 31/12/2021 qui nous a été soumis, le résultat comptabilisé par la SEMIS au 31/12/2021 s'élève à 17 111,32€ pour l'exercice 2021.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver les comptes de l'opération arrêtés au 31/12/2021 laissant apparaître un bénéfice de 17 111,32€ pour la commune de Montguyon.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** le bilan et le compte de résultat 2021 certifiés conformes par le Commissaire aux Comptes

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

